

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE REHABILITATIONS FONCTIONNELLES  
SOUS SEDATION ET ANESTHESIE GENERALE PORTE PAR L'UFR ODONTOLOGIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA  
SEANCE DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université  
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Lionel MASTRAS, Responsable Administratif de l'UFR d'Odontologie ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de renouveler le Diplôme d'Université Réhabilitations fonctionnelles sous sédation et anesthésie générale porté par  
l'UFR Odontologie tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 30

Pour : 25

Contre : 5

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION  
2021-09-21-05

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice  
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi  
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à  
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



**DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU**  
**Volet pédagogique**

**DU Réhabilitations fonctionnelles  
sous sédation et anesthésie générale**

**- Renouvellement -**

UFR de rattachement : UFR d'Odontologie  
Établissements partenaires : /  
Responsable du diplôme : Martine HENNEQUIN  
Validation à compter du : 21/09/2021  
Validation accordée jusqu'à fin 2023-2024  
Réf Délibération CFVU : 2021-09-21\_05

## A - Présentation du projet

### I – Contexte général – Objectifs de la formation

*Voir annexe 1*

Cette formation répond aux recommandations européennes concernant le profil des compétences du chirurgien-dentiste européen.

Contenu de la formation : Pharmacologie clinique des psychotropes utilisés pour la sédation consciente, Anesthésies locales et locorégionales, physiologie de la douleur et de l'anxiété, Procédures de sédation par administration de benzodiazépines, Indications et Contre-indications de l'anesthésie générale (AG) pour les soins dentaires, Procédures et stratégies de réhabilitation orale fonctionnelle adaptées sous anesthésie générale et sous sédation, Spécificités des besoins des patients relevant des indications de procédures permissives pour les soins dentaires (jeunes enfants, patients présentant des déficiences cognitives et/ou motrices, patients anxieux ou phobiques des soins dentaires, indications liées à l'acte, troubles du comportement alimentaire etc..). Évaluations fonctionnelles orales et présentations des différents indicateurs.

### II – Composante porteuse du projet

UFR d'Odontologie

### III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucun

### IV – Partenaires de la formation

aucun

### V – Responsable du DU

Nom, Prénom : HENNEQUIN Martine

Statut : PU-PH

Coordonnées : Service formation continue de l'UFR d'Odontologie : 04 73 17 73 35

### VI – Composition du Conseil de Perfectionnement et Commission Pédagogique

#### *Personnel de l'Université Clermont Auvergne*

- Professeur Martine HENNEQUIN, PU-PH
- Professeur Emmanuel NICOLAS, PU-PH
- Dr Nicolas DECERLE, MCU-PH
- Dr Pierre-Yves COUSSON, MCU-PH

**Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :**

- Docteur Valérie COLLADO, Praticien Hospitalier, service d'Odontologie, CHU Clermont-Fd
- Docteur Denise FAULKS, Praticien Hospitalier, service d'Odontologie, CHU Clermont-Fd

**VII – Autres renseignements**

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2019

Première année universitaire concernée par la demande : 2021-2022

Niveau de la formation : 3<sup>ème</sup> cycle :

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Chirurgien-Dentiste ou diplôme équivalent	- Attestation de formation aux gestes d'urgence de moins de 2 ans – AFGSU (peut être obtenue dans l'année de la formation)
RE	Internes MBD affectés au CHU Clermont-Ferrand à partir de leur 3 <sup>ème</sup> semestre et étudiants inscrits en thèse d'université UCA (publics non prioritaire)	- Attestation de formation à la sédation par administration de MEOPA pour les soins dentaires de moins de 3 ans (peut être obtenue dans l'année de la formation)
FC		- Et toute autre formation après examen et validation des acquis délivrés par le Conseil de Perfectionnement - Expérience professionnelle : au moins 2 ans pour les chirurgiens-dentistes.

Durée de la formation : **65 heures d'enseignement théoriques (Cours, ED et TP) et 105 heures de stage** pour 1 année universitaire (ou 2 en cas d'absence ou d'interruption justifiée et sous réserve de l'accord de la Commission Pédagogique)

Calendrier de la formation : début des enseignements en novembre

Lieu de la formation : UFR d'Odontologie ; CHU Clermont Ferrand ; CH Guy Thomas, Riom

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif plein	3 200 €
Internes CHU Clermont-Ferrand – Étudiants en Thèse d'université UCA – Personnel UCA	100 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 4 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 8

Période d'inscription / de candidature : candidature avant la première semaine de septembre (CV et lettre de motivation à envoyer) ; sélection courant septembre par la commission pédagogique ; inscription définitive des candidats retenus avant le 30 septembre.

Coordonnées Service formation continue de la Faculté de Chirurgie Dentaire : 04 73 17 73 35

## B – Description de la formation

### I – Organisation générale de la formation

La formation se déroule sur 25 jours, dont 1 d'épreuve finale :

Enseignement universitaire : 3 séminaires de 3 jours, organisés de préférence par thématiques, comportant :

- 40 heures de Cours Magistraux dispensés en présentiels ou à distance.
- 25 heures d'Enseignements Dirigés et Travaux Pratiques :

Formation pratique clinique : 15 jours (environ 105 heures) de stage clinique dans l'unité de soins spécifiques du CHU de Clermont-Ferrand ou dans le service de chirurgie ambulatoire du CH de Riom. Le rythme du stage clinique sera adapté aux possibilités de chaque étudiant, les jours de stage pouvant être répartis sur l'année (1 jour hebdomadaire) ou rassemblés sur plusieurs périodes d'une semaine, en fonction de l'origine géographique de l'étudiant et des possibilités d'accueil des lieux de stage.

Participation à la consultation de soins spécifiques du service d'Odontologie du CHU de Clermont-Ferrand, et à celle du CH Guy Thomas de Riom, impliquant progressivement :

- les aides opératoires et la réalisation des soins dentaires au fauteuil au cours des consultations et séances de soins en vigile avec mise en œuvre des techniques de gestion psycho comportementale adaptées au patient
- les aides opératoires et la réalisation des soins dentaires au cours des séances de sédation consciente sous MEOPA ou administration de midazolam
- les aides opératoires et la réalisation des soins dentaires au cours des séances de soins sous anesthésie générale, dans le contexte du bloc opératoire ~~avec monitoring anesthésique.~~

### II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Présence obligatoire aux enseignements (CM, TD, et TP) et aux stages cliniques. Toute absence doit être justifiée selon les règles générales des absences. En cas d'absence justifiée, les candidats pourront se réinscrire et se représenter l'année suivante pour suivre les enseignements manquants et valider les acquis correspondants. Dans ce cas, le montant des droits spécifiques d'inscription sera modifié lors de la réinscription pour absence justifiée.

#### Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle Continu : questionnaires à choix multiples ou questions courtes

Épreuve de synthèse écrite : épreuve écrite anonyme - 1 heure : questions rédactionnelles synthétiques ou questions à choix multiples, qui peuvent porter sur une ou plusieurs questions de cours, sur un ou plusieurs cas cliniques, ou sur un mélange de questions de cours et de cas cliniques. Correction par l'enseignant ayant traité le(s) sujet(s).

Épreuve clinique :

- Présentation orale de cas clinique(s) : 10 minutes de présentation et 10 minutes de discussion. L'étudiant doit présenter un ou plusieurs cas clinique(s) de prise en charge de patient sous AG et/ou sédation dans lequel il doit intégrer les enseignements du DU : présentation du cas, mise en œuvre des

protocoles et procédures selon la typologie biopsychosociale du patient, rédaction des bilans, utilisation des critères d'évaluation etc... Il doit pouvoir faire preuve des connaissances, des compétences et du savoir être adaptées à ces situations. L'épreuve clinique est validée par les examinateurs avec une grille standardisée.

- Validation du stage clinique : au cours de ses 15 jours de stage, l'étudiant devra avoir participé activement au minimum à 2 vacations de soins sous midazolam, à 2 vacations de soins sous AG et à deux journées de consultations et soins en vigil ou sous MEOPA pour des patients à besoins spécifiques. Au cours de son stage clinique, l'étudiant collecte et analyse tous les cas de soins dentaires auxquels il a participé en tant qu'observateur, aide-opérateur ou opérateur. Les praticiens-tuteurs encadrant des stagiaires complètent une grille standardisée évaluant la participation et le niveau de compétence des étudiants.

Le stage est validé lors de la remise du mémoire de stage : synthèse de 3 pages de l'activité clinique de l'étudiant pendant le stage.

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
<b>UE 1 : Sédation et anesthésie générale pour les soins dentaires en Hôpital de jour : procédures adaptées</b>	23	15	3	5	EvC QCM				Fin séminaire 1	1
<b>UE 2 : Besoins spécifiques des patients indiqués pour des soins sous sédation ou AG</b>	18	17	1		EvC QCM				Fin séminaire 2	1
<b>UE 3 : Réhabilitations fonctionnelles Adaptées</b>	24	8	10	6	EvC QCM				Fin séminaire 3	1
<b>Stage clinique et épreuves terminales</b>					Epreuve finale écrite 1h : Question(s) rédactionnelle(s) synthétique(s) et/ou QCMs	3		Validat° du stage (incluant mémoire) Epreuve Orale (cas cliniques) Oral 10' et 10' de questions-discussion	3	6
<b>Total</b>	65	40	14	11						

### III – Règles de délivrance du diplôme

Pour valider le diplôme, l'étudiant doit :

- avoir obtenu un minimum de 10/20 à toutes les épreuves de contrôle continu
- avoir obtenu: un minimum de 10/20 à l'épreuve de synthèse
- avoir validé son stage clinique : présence aux 15 séances validées par les praticiens tuteurs de stage et remise d'un mémoire (synthèse d'activité)
- avoir validé l'épreuve clinique : 10/20 à la présentation du ou des cas cliniques

Les UE ne se compensent pas entre elles. En cas d'échec à la première session, aucune seconde session n'est prévue.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3
Décrire les indications, contre-indications et les procédures de réhabilitations fonctionnelles adaptées sous sédation et anesthésie générale	X		
Décrire la spécificité des besoins en réhabilitation fonctionnelle pour les différentes typologies de patients à besoins spécifiques		X	
Réaliser, dans des conditions de simulation une réhabilitation fonctionnelle sous anesthésie générale adaptée à la spécificité des besoins du patient			X

### V – Équipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
HENNEQUIN Martine	UCA-CHU	PU-PH		1-2-3		12
COLLADO Valérie	CHU		PH	1-2-3		18
FAULKS Denise	CHU		PH	1-2-3		9
WASILEWSKI Marion	CH Riom		PH	1		3

FARGE Pierre	Hospice civil Lyon		PH	1		2
LASSAUZAY Claire	CHU Nice		PU-PH	2		2
ORLANDUCCI MH	CHU Nice		PH	2		2
LINAS Natacha	UCA-CHU	AHU		2-3		6
BESSADET Marion	UCA-CHU	MCU-PH		3		2
NICOLAS Emmanuel	UCA-CHU	PU-PH		3		1
DECERLE Nicolas	UCA-CHU	MCU-PH		3		3
COUSSON Pierre-Yves	UCA-CHU	MCU-PH		3		3
GONDLACH Caroline			PH	3		2

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 27 heures

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 38 heures

## VI – Composition du jury

La composition du jury est fixée chaque année par le conseil de perfectionnement du DU et comprend au moins 4 enseignants intervenants dans le DU, dont au moins 2 membres du conseil de perfectionnement du DU.

## VII – Modalités d'admission

L'effectif est limité par an à 8 personnes. Les dossiers sont étudiés par le Conseil de Perfectionnement du DU. Sont prioritaires :

- les praticiens hospitaliers, les assistants et les attachés vacataires en milieu hospitalier, les praticiens adhérant à un réseau de soins dentaires, les praticiens ayant en charge ou ayant un projet de prise en charge des groupes humains présentant des besoins spécifiques en milieu hospitalier
- les internes en Médecine Bucco-Dentaire affectés au CHU de Clermont-Ferrand et les étudiants inscrits en Thèse d'Université UCA (publics non prioritaires).

Mode de recrutement :

Il est indispensable d'être francophone pour candidater à ce DU.

1°) dépôt d'un dossier comportant un curriculum vitae et une lettre de motivation précisant notamment le projet professionnel associé à l'inscription au DU, avant la première semaine de septembre ; sélection courant septembre ; inscription définitive avant le 30 septembre pour les candidats retenus.

2°) Si nécessaire : entretien avec les membres de la Commission Pédagogique.

## **VIII – Mobilité à l'international**

sans objet

## **IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)**

pas de module DPC

## Annexe 1

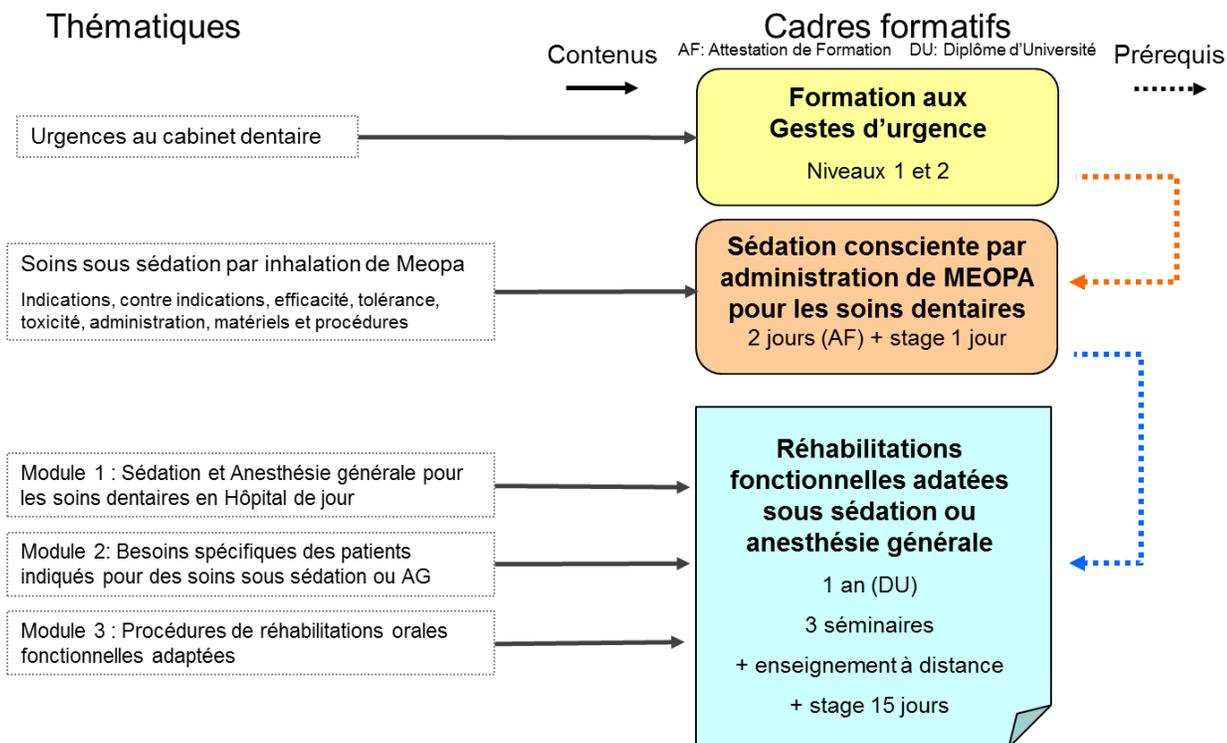
Cette formation répond aux recommandations européennes concernant le profil des compétences du chirurgien-dentiste européen.

De nombreux patients ne peuvent coopérer suffisamment pour recevoir des soins dans les mêmes conditions que la population générale et sont soignés sous sédation consciente, par inhalation d'un mélange oxygène et de protoxyde d'azote (MEOPA) ou par administration de benzodiazépines, ou sous anesthésie générale. Ces techniques peuvent relever de la pratique en cabinet de ville, comme pour la sédation par inhalation de MEOPA, ou de la pratique hospitalière pour la sédation par administration de midazolam ou le recours à l'AG. Au niveau national, ces procédures sont peu enseignées en formation initiale ce qui implique le développement de ces enseignements en formation continue.

Les populations concernées sont les personnes présentant des troubles neuromoteurs, cognitifs ou psychiques, les personnes âgées présentant une pathologie démentielle, les patients anxieux ou phobiques des soins dentaires et les jeunes enfants dont l'immaturation développementale n'est pas compatible avec des soins en bouche de longue durée et/ou multiples. Ces patients représentent environ 10 à 15 % de la population d'un pays industrialisé, et sont généralement référés par les praticiens de ville vers l'hôpital ou les réseaux de soins. Cette formation s'adresse essentiellement aux odontologistes ou stomatologistes praticiens, attachés, ou vacataires hospitaliers et aux praticiens de réseaux de santé qui reçoivent ces patients. Le contenu de cette formation est basé sur des éléments de la recherche clinique développé au sein du centre de recherche en odontologie Clinique, EA 4847 de l'UCA.

Ce diplôme d'université apparaît dans le programme des formations de La faculté de Chirurgie dentaire de l'UCA, et qui sont proposées aux praticiens pour améliorer la prise en charge des patients en situation de handicap dans le domaine de la santé orale. Son obtention constitue l'un des prérequis pour l'obtention du diplôme d'université de formation clinique aux soins spécifiques.

- **Organigramme des formations proposées pour la formation des chirurgiens-dentistes à la prise en charge des patients à besoins spécifiques**



Avis du Conseil de Gestion de la composante et éventuels commentaires : avis favorable le 13 juillet 2021

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 21 septembre 2021

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 21 septembre 2021 jusqu'à fin 2023-2024

Signature de la Vice-Présidente Formations, en charge de la CFVU :



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL DE GESTION PLENIER  
SEANCE DU 13 JUILLET 2021**

**PRESENTS :** Mme BESSADET Marion, M DALLEL Radhouane, M DESCHAUMES Christophe, Mme GREMEAUX-RICHARD Christelle, M LENFANT Eric, Mme MICHEL Nathalie, Mme MONCONDUIT Lénaïc, M NICOLAS Emmanuel, M SOUDAIN Thomas, M TRAVERS Cyril, Mme TUBERT-JEANNIN Stéphanie, Mme VALLAT Sonia

**PROCURATIONS :** M. COUSSON Pierre-Yves à Mme BESSADET Marion, M DECERLE Nicolas à M NICOLAS Emmanuel, Mme HENNEQUIN Martine à M NICOLAS Emmanuel/ Mme NIERAT Béatrice à Mme VALLAT Sonia, Mme ROGER-LEROI Valérie à Mme TUBERT-JEANNIN Stéphanie

**EXCUSES :** M COTART Jean-Louis, M OLLEON Denis, Mme LE TEXIER Louise

**SECRETARE DE SEANCE :** M. MASTRAS Lionel

Le conseil se déroule en visioconférence  
Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 12h34 après lecture des procurations.

[...]

**II – MAQUETTES DES DU**

M Deschaumes présente la nouvelle maquette du DU d'implantologie clinique orale, précise l'historique et détaille le nouveau programme.

**Le conseil adopte à l'unanimité la maquette du DU d'implantologie Clinique orale**

M Le Doyen présente le DU Réhabilitations fonctionnelles sous sédation et anesthésie générale, détaille le public cible et le programme.

**Le conseil adopte à l'unanimité la maquette du DU de Réhabilitations fonctionnelles sous sédation et anesthésie générale.**

[...]

Le Doyen  
  
Pr Emmanuel NICOLAS